

Commission des droits de l'homme

40^{ème} Session

Déclaration présentée par Cruz Melchor EYA NCHAMA (1)

Mouvement International pour l'Union Fraternelle entre les Races et les Peuples

Monsieur le Président,

Le traité de San Ildefonso a été signé le 1^{er} octobre 1777 entre l'Espagne et le Portugal, lequel concernant les pays de Brésil, Guinée Équatoriale, Paraguay et Uruguay. C'est pour cette raison que, comme équato-guinéen, je suis attentivement les événements des ces trois pays d'Amérique du Sud.

Notre organisation espère que la Commission continuera à faire tout son possible pour amener le gouvernement paraguayen à mettre fin à l'état de siège en vigueur dans ce pays depuis 30 ans. Le Paraguay n'étant pas en guerre, les autorités n'ont aucune raison de continuer à imposer une telle situation à la population.

En ce qui concerne l'Uruguay, nous voulons souligner que ces dernières années, la population uruguayenne a montré qu'elle était capable de manifester en faveur du rétablissement de la démocratie. Pendant la majeure partie de son histoire, ce pays a vécu sous un régime constitutionnel et le plus grand souhait des Uruguayens est donc de revenir à une forme de gouvernement démocratique.

Monsieur le Président,

La situation en Guinée Équatoriale, et les violations des droits de l'homme qui y sont commises, est le seul cas où la procédure établie par la résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social a été appliquée et les défenseurs des droits de l'homme seraient extrêmement déçus si elle ne donnait pas de résultats satisfaisants. Conformément à la résolution 33 (XXXVI) de la Commission et à la demande du gouvernement de la Guinée équatoriale, le Secrétaire général a chargé le Professeur Volio Jiménez, en qualité d'expert, d'aider ce gouvernement à rétablir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'expert a soumis un plan d'action en trois phases qui a été accepté. De plus, dans son rapport, il a souligné que la Commission devait évaluer périodiquement la mise en œuvre du plan. La Commission doit donc prendre les mesures nécessaires pour garantir la mise en œuvre complète du plan d'action qui seul permettra le rétablissement des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La situation continue de préoccuper la communauté internationale car la Guinée équatoriale est toujours gouvernée par « des hommes et non par des lois ». La torture, les détentions arbitraires, la gabegie, la corruption et les exécutions arbitraires n'ont pas cessé. Julián Esono Ada, ambassadeur de Guinée équatoriale en France, est retourné dans son pays l'année dernière et a été arrêté et incarcéré sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui. Delfín Jacinto Mba a été condamné à 30 ans de prison pour avoir déclaré que le régime actuel, qui a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat, était identique au précédent.

Monsieur le Président,

M. Amos Wako, Rapporteur spécial, mentionne dans le document E/CN.4/1984/29, le cas d'auteurs de coups d'Etat manqués qui ont été exécutés. Il serait également intéressant d'étudier le cas des gouvernements qui ont inventé des tentatives de coups d'Etat pour liquider l'opposition. Ce n'est pas rare en Guinée équatoriale, pays dont le gouvernement invente chaque année une tentative de coup d'Etat pour éliminer d'éventuels opposants politiques. Ce qui est dit dans le rapport à propos de l'absence de démocratie, de l'état de siège ou de l'état d'urgence, de l'existence de juridictions d'exception et de la mainmise du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire s'applique aussi tout

spécialement à la Guinée équatoriale, au point que les paragraphes 124 à 132 semblent se rapporter uniquement à elle. Les autorités militaires ont menacé un journaliste de ce pays, Alfonso Nsué Mokuy, pour avoir voulu écrire un article sur les droits de l'homme. Le 1^{er} juillet 1983, 26 personnes soupçonnées d'appartenir à l'opposition ont été jugées par une cour martiale, au motif de complot contre l'Etat ; 23 ont été condamnées à des peines allant de 10 à 30 ans de prison et les trois autres à la peine capitale. Deux des condamnés à mort-Gregorio Micha et Carmelo Owono-ont été exécutés le 5 juillet 1983 et le Conseil militaire suprême se sert du troisième -Venancio Miko - pour faire du chantage à l'Espagne. De nombreux observateurs sont convaincus que Venancio Miko a déjà été exécuté malgré les « garanties » données par le Président au gouvernement espagnol.

Le 2 septembre 1983, deux membres de la Garde nationale ont assassiné Carmen Samaranch. Un autre moyen d'éliminer les opposants politiques est de les tuer dans des accidents de voiture. Les quartiers où vivent ceux qui sont soupçonnés d'appartenir à l'opposition politique sont soigneusement quadrillés et les allées et venues des suspects sont surveillées ; une voiture surgit au moment où un « opposant politique » traverse la route et le renverse. Les conducteurs, toujours des soldats ou des membres du gouvernement fasciste, sont en général mutés dans une autre province immédiatement après l'accident sans qu'aucune autre mesure soit prise. Nous lançons un appel, au nom de notre organisation, pour qu'un expert soit envoyé en Guinée équatoriale afin d'y évaluer la situation des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Pour ce qui est d'El Salvador, il importe de renouveler le mandat du Professeur Pastor Ridruejo, afin de continuer à encourager la population salvadorienne à suivre la voix de la démocratie. Selon l'organisation nationale Socorro Jurídico Cristiano, il y avait 3930 prisonniers politiques et personne disparues avant la promulgation de la loi d'amnistie, qui a permis de libérer 600 prisonniers politiques environ. Depuis la révocation de cette loi, le 15 août 1983, il y a eu environ 491 nouveaux prisonniers politiques.

Monsieur le Président,

Pour que des élections libres y soient organisées au Guatemala, il est essentiel que la paix civile règne et que l'égalité de tous les citoyens soit reconnue par la loi. Il est impossible d'organiser des élections libres dans un climat d'assassinats politiques. Ainsi en février 1984 le Secrétaire général du Parti démocrate chrétien et un autre dirigeant politique, Jorge Galvez Loaia, ont été assassinés à El Quiché.

Monsieur le Président,

On ne peut parler de violations des droits de l'homme sans parler des réfugiés politiques et toute étude des Etats qui violent systématiquement les droits de l'homme doit s'accompagner d'une étude des Etats d'origine des réfugiés. C'est en Afrique que les réfugiés sont le plus nombreux en raison du régime d'apartheid qui sévit en Afrique du Sud et en Namibie et des gouvernements dictatoriaux de certains pays.

(1) Voir Compte rendu analytique de la 47^{ème} séance tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 8 mars 1984, à 19 heures